

## DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR MOTIF SYNDICAL POUR LES ENSEIGNANTS DU 1er DEGRE

**A transmettre à l'IEN dans les délais réglementaires (Décrets n°82-447 et n°84-474)**

Demande présentée par (à remplir par l'enseignant)	
Nom et prénom : .....	
Courriel académique : .....	
Affectation : .....	
Circonscription : .....	
Date de l'absence : .....	Lieu : .....
Durée (en jours ou demi-journées) : .....	.....
Nature de l'absence (joindre un justificatif)	
<input type="checkbox"/> Décret 82-447- Article 13 Autorisation Spéciale d'Absence (ASA)	<input type="checkbox"/> Décret 84-474 Congé de Formation Syndicale (CFS)

Date et signature de l'enseignant	<b>Avis de l'IEN</b>	
Date :	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable motif : .....
Signature :	.....	
	Date Signature :	
<b>Décision du DASEN</b>		
Nombre de jours comptabilisés au titre de la présente année scolaire à la date du :	<input type="checkbox"/> Accord	<input type="checkbox"/> Refus motif : .....
- Au titre du décret 82-447- article 13 (Autorisation Spéciale d'Absence - ASA) :	.....	
- Au titre du décret 84-474 (Congé de Formation Syndicale - CFS) :	Date Signature :	

**L'attestation de présence doit être transmise via l'IEN dès le lendemain de l'absence**